

# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## Mandat de la Commission

- Dresser un portrait des enjeux en aménagement du territoire soulevés par l'application des mesures socio-sanitaires mises en place dans le cadre de la pandémie du coronavirus
- Proposer des objectifs pour un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique
- Formuler des recommandations relativement aux outils de planification et de réglementation en matière d'aménagement du territoire pour améliorer la résilience dans un tel contexte.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## Rôle de la Table technique

- Assurer la représentativité de tous les secteurs de la CMM;
- Amener une expertise spécifique et des idées nouvelles;
- Proposer différents points de vue et échanger dans les discussions;
- Alimenter la réflexion de la Commission d'aménagement.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## Échéance du mandat

- La Commission déposera au comité exécutif un rapport intérimaire présentant l'état d'avancement de ses travaux en décembre 2020
- La Commission déposera son rapport final en mars 2021.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## État d'avancement des travaux

- Octroi du mandat par le Comité exécutif.
- 5 mai 2020 : 1<sup>ère</sup> rencontre de la Commission de l'aménagement portant sur la définition du mandat et le rôle de la Table technique. Présentation de Vélo-Québec, de l'observatoire du Grand-Montréal (densité) et du service de l'aménagement de la CMM.
- Mai 2020 : Création de la Table technique en support à la Commission de l'aménagement.
- 4 juin 2020 1<sup>ère</sup> rencontre de la Table technique portant sur la définition du mandat, le rôle de la Table technique et les enjeux. Présentation des organismes Vivre en ville et Centre d'écologie urbaine et du service de l'aménagement de la CMM.
- 17 juin 2020 Rencontre de la Commission de l'aménagement portant sur les enjeux. Présentation des organismes Vivre en ville et Centre d'écologie urbaine de Montréal et du service de l'aménagement de la CMM.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## État d'avancement des travaux

- 7 juillet 2020 : 2<sup>ème</sup> rencontre de la Table technique portant sur les enjeux et les objectifs. Présentation des organismes La Pépinière et L'Arpent et du service de l'aménagement de la CMM.
- Juillet 2020 : réception et traitement des commentaires de la CAM et de la Table technique sur les enjeux et objectifs.
- 29 juillet 2020 : 3<sup>ème</sup> rencontre de la Table technique portant sur les enjeux et les objectifs. Présentation de l'organisme L'Enclume et du service de l'aménagement de la CMM.
- 28 août 2020 : 3<sup>ème</sup> rencontre de la Commission de l'aménagement portant sur les enjeux et les objectifs. Présentation de l'organisme La Pépinière et du service de l'aménagement de la CMM.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## État d'avancement des travaux

- À venir :
- Septembre 4<sup>ème</sup> rencontre de la Table technique portant sur les recommandations.
- Septembre – Octobre 4<sup>ème</sup> rencontre de la Commission de l'aménagement portant sur les recommandations.
- Octobre : consultation des partenaires.



Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEUX TRANSVERSAUX PROPOSÉS

- Enjeux économiques;
- Enjeux environnementaux;
  - Enjeux sociaux.
- le tout s'inscrivant dans le contexte de l'inclusivité, la résilience, l'acceptabilité sociale, la sécurité, le suivi et le monitoring et de l'adaptation aux changements climatiques.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## SEPT ENJEUX SECTORIELS PROPOSÉS

- ENJEU 1 : Limites du cadre légal et des outils de planification et de réglementation actuels
- ENJEU 2 : Optimisation de l'occupation durable et résiliente de l'espace
- ENJEU 3 : Design adapté et cadre intergénérationnel
- ENJEU 4 : Mobilité active et fonctionnalité des déplacements
- ENJEU 5 : Accessibilité aux services et aux biens





Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## SEPT ENJEUX SECTORIELS PROPOSÉS

- ENJEU 6 : : Agriculture locale, circuits courts et achat local
- ENJEU 7 : Poursuite des activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 1 : Limites du cadre légal et des outils de planification et de réglementation actuels



RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME  
NUMÉRO 1100



UN GRAND  
MONTREAL  
ATTRACTIF, COMPÉTITIF  
ET DURABLE



L.R.Q., c. A-19.1

Dernière modification: 23 mars 2006,  
à partir du 5 avril 2006

Loi sur l'aménagement  
et l'urbanisme

Repentigny  
Système

RÈGLEMENT ZONAGE

«Régenc-08»

Juillet 2015

Municipalité de Repentigny  
100, rue de la République  
Repentigny (Québec) J5Y 1R5

REPENSONS  
LAVAL

SCHÉMA  
D'AMÉNAGEMENT ET  
DE DÉVELOPPEMENT  
RÉVISÉ DE LA VILLE  
DE LAVAL

CODE  
DE LA  
SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 1 : Limites du cadre légal et des outils de planification et de réglementation actuels

### Objectifs proposés

- 1.1 Modifier le cadre légal et les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (intégration de la notion d'enjeux de santé publique, flexibilité des processus, démocratie participative, droit d'accès à la nature, etc.);
- 1.2 Intégrer la dimension des enjeux de santé publique aux outils de planification et de réglementation



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 1 : Limites du cadre légal et des outils de planification et de réglementation actuels

### Objectifs proposés

- 1.3 Assurer la qualité des milieux de vie par l'intégration des principes du Nouvel urbanisme (marchabilité, échelle humaine, etc.) et de la planification liée à la forme urbaine (Form-Based Code) aux outils de planification et de réglementation;
- 1.4 Prévoir un soutien pour la mise en œuvre par les municipalités



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 2 : Optimisation de l'occupation durable et résiliente de l'espace



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 2 : Optimisation de l'occupation durable et résiliente de l'espace

### Objectifs proposés

- 2.1 Miser sur l'urbanisme tactique afin d'assurer une réponse rapide face à un enjeu de santé publique;
- 2.2 Assurer la fonctionnalité, adapter et requalifier l'espace partagé et public, les voies, les installations et aménagements piétons et cyclistes afin de respecter les mesures de distanciation physique et temporelle;



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 2 : Optimisation de l'occupation durable et résiliente de l'espace

### Objectifs proposés

- 2.3 Favoriser la densification intelligente des milieux de vie face aux enjeux de santé publique;
- 2.4 Assurer l'adéquation entre la disponibilité d'espaces intérieurs et les besoins exprimés en matière d'usages, de flexibilité d'horaire, de télé-travail, etc.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 3 : Design adapté et cadre intergénérationnel





# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 3 : Design adapté et cadre intergénérationnel

### Objectifs proposés

- 3.1 Assurer l'accessibilité universelle, l'inclusivité et la sécurité dans le design et les aménagements adaptés aux conditions saisonnières;
- 3.2 Prévoir des espaces propices à l'épanouissement des utilisateurs selon leurs besoins générationnels et sociaux;
- 3.3 Intégrer les meilleures pratiques en design adapté pour les espaces publics, le mobilier urbain ainsi que les aires d'attente et les points d'accès au transport collectif;



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 3 : Design adapté et cadre intergénérationnel

### Objectifs proposés

- 3.4 Assurer l'utilisation optimale des matériaux et des finis à l'égard de la santé publique;
- 3.5 Adapter la conception des bâtiments aux enjeux de santé publique;



Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

ENJEU 4 : Mobilité active et fonctionnalité des déplacements



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 4 : Mobilité active et fonctionnalité des déplacements

### Objectifs proposés

- 4.1 Adapter l'offre d'installations et d'aménagements piétons et cyclistes à la demande croissante dans une optique de sécurité des utilisateurs et de prévention des risques de contamination;
- 4.2 Encourager les déplacements à faible empreinte écologique;
- 4.3 Assurer l'adéquation entre l'offre en transport actif et collectif et les besoins variables en lien avec le télé-travail, l'étalement des heures d'activités, etc.



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 5 : Accessibilité aux services et aux biens



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 5 : Accessibilité aux services et aux biens

### Objectifs proposés

- 5.1 Favoriser la création de quartiers complets basés sur les notions de transport actif et d'accessibilité aux services et aux biens;
- 5.2 Favoriser la préparation et l'adaptation des milieux de vie et d'activités aux mesures sanitaires;
- 5.3 Assurer le maintien des chaînes d'approvisionnement, des expéditions et livraisons, etc.;



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 5 : Accessibilité aux services et aux biens

### Objectifs proposés

- 5.4 Garantir l'accès universel aux services de télécommunications suffisamment fiables, abordables et performants;



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 6 : Agriculture locale, circuits courts et achat local





# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 6 : Agriculture locale, circuits courts et achat local

### Objectifs proposés

- 6.1 Promouvoir et favoriser l'agriculture locale, les circuits courts et l'achat local comme outil de développement social et durable;
- 6.2 Contribuer à la sécurité alimentaire en s'assurant de combler les déserts alimentaires;
- 6.3 Réduire la dépendance à la chaîne d'approvisionnement et sa production de GES;



Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

ENJEU 7 : Poursuite des activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles



# Un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie

## ENJEU 7 : Poursuite des activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles

### Objectifs proposés

- 7.1 Favoriser le maintien et adapter l'offre sportive, récréative, touristique et culturelle respectant les enjeux de santé publique;
- 7.2 Assurer la disponibilité des espaces voués aux activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles;
- 7.3 Prévoir et relier les espaces publics et corridors multifonctionnels permettant différentes activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles;

